

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE du jeudi 25 juin 2020

### **Présents :**

Enseignantes : Mme de Fleurian, directrice ; Mme Bizard, Mme Dujardin, adjointes ;  
Mairie d'Amilly : M. Sirot-Foreau, maire d'Amilly ; Mme Chaigneau, adjointe aux affaires scolaires et périscolaires ; Mme Da Fonseca, Mme Bourdelas, M. Arondeau, membres de la commission scolaire ; M. Delorme, adjoint chargé des transports ;  
Mairie de Cintray : M. Graupner, maire de Cintray ; M. Dumenil, premier adjoint ; Mme Graupner, M. David, M. Volant, membres de la commission scolaire.  
DDEN : Mme Gault.  
Parents d'élèves : Mme Debray, Mme Géré, Mme Meni, Mme Pelletier, Mme Quernec, Mme Trichon.

### **Excusés :**

Mme Chaboche, Inspectrice Chartres 1

**Le conseil d'école commence par un tour de table pour présenter les nouveaux élus.**

### **1) La crise sanitaire : confinement et ouverture de l'école**

L'école était un Centre d'Accueil Mutualisé (CAM) pendant le confinement. Elle accueillait les élèves dont les parents avaient une profession directement liée à la gestion de la crise du coronavirus. 1 à 2 élèves ont été accueillis en fonction des emplois du temps des familles.

Puis l'école a accueilli plus d'enfants dits prioritaires à partir du lundi 11 mai, date du déconfinement : 1 à 4 enfants en fonction des jours.

L'école est « ouverte » depuis le jeudi 4 juin. Catherine Bizard est la seule enseignante dans l'école, les collègues ayant un membre de leur famille à risque. Afin de respecter le protocole sanitaire, elle accueillait 9 élèves dont 7 enfants prioritaires : 2 PS, 3 MS, 2 GS. 3 autres élèves de GS venaient selon un emploi du temps défini sous forme de roulement.

Les enseignantes ont travaillé pendant le confinement en distanciel. Elles ont envoyé du travail aux élèves afin d'assurer une continuité pédagogique tous les jours et ont gardé un contact avec les familles. Mme Bizard, présente dans l'école depuis le lundi 4 mai a effectué une double fonction : travail en présentiel et en distanciel.

Depuis lundi 22 juin, les trois enseignantes sont présentes à l'école. Comme indiqué par le ministre de l'Education Nationale, le distanciel n'a plus lieu d'être. Presque tous les élèves sont revenus à l'école.

A la rentrée, l'école aura un espace numérique de travail (ENT) afin de mieux communiquer avec les familles. Elle diffusera des codes d'accès aux familles en septembre.

### **2) Bilan de l'APE pour l'année 2019-2020**

L'APE a proposé la vente de chocolat de Noël et de sapin. Elle a organisé la sortie calèche. La sortie calèche sera renouvelée en 2020-2021.

La vente de chocolat de Pâques a été annulée à cause de la crise sanitaire.

L'APE recherche des parents volontaires pour aider, il ne faut pas hésiter à demander des informations.

Pour joindre l'APE : [lespetitsmalinsdu28@gmail.com](mailto:lespetitsmalinsdu28@gmail.com)

### **3) Organisation de la rentrée 2020**

Les effectifs sont les suivants :

PS : 28 / MS : 23 dont 2 nouvelles arrivées / GS : 25 soit 76 élèves

Les enseignantes ne savent pas comment elles vont répartir les élèves : classes simples ou doubles niveaux...

Mme de Fleurian effectue les inscriptions par mail et par téléphone. Elle a envoyé des informations pour expliquer le déroulement de la rentrée (d'une rentrée classique).

Un accueil échelonné sera organisé pour la rentrée des PS : 8h35, 9h05, 9h35.

Les nouvelles familles de PS pourront visiter l'école le mardi 30 juin à 17h30. L'enfant sera accompagné d'un seul parent. Le port du masque sera obligatoire et le gel hydroalcoolique sera à utiliser avant de rentrer dans les locaux.

#### **Quelques changements pour le périscolaire :**

- L'arrêt de car situé devant l'école, rue des Vauroux, change de place. Il sera maintenant devant la Maison des Associations, à côté de la mairie, car Chartres Métropole qui gère les transports interdit au chauffeur d'effectuer un demi-tour devant l'école ainsi que la marche arrière.

- Chartres Métropole souhaite supprimer le circuit de Mondonville – La Noue. Afin que ce service ne soit pas supprimé, la mairie demande à ce que les familles qui inscrivent leur(s) enfant(s) pour prendre le car, les mettent tous les jours, que ce soit pour le circuit 1 ou le circuit 2. Elle souhaite également que les familles qui déménagent précisent si leur(s) enfant(s) prenaient le car.

- Il y aura trois arrêts de car à Ouerray au lieu de 6 : - 8 rue des Pêcheurs / - 48 ter rue des 5 croix / - Ouerray sillo.

La sortie des classes s'effectue à 16h30, les parents doivent arriver à l'heure. En cas de retard, les enfants iront à la garderie qui est payante dès 16h30.

Les parents qui arrivent en retard ne pourront plus récupérer leur enfant à 16h45, il faudra attendre 17h.

Toutes les familles doivent s'inscrire sur le « portail famille » même si elles pensent ne jamais avoir besoin du périscolaire.

Elles devront inscrire leur(s) enfant(s) pour la cantine au moins 48h avant, le car et la garderie au moins 24h avant. Attention, le samedi et le dimanche ne comptent pas dans ce délai. C'est à dire qu'une inscription le vendredi pour le lundi ne pourra pas être prise en compte.

Elles ne pourront pas annuler leur inscription au dernier moment : 2 jours francs pour la cantine, 24h pour la garderie.

Les municipalités ont écrit un nouveau règlement intérieur pour le périscolaire. Il sera à signer sur le « portail famille ».

A cause du confinement, la réunion qui devait avoir lieu pour expliquer le « portail famille » n'aura pas lieu. La mairie est disponible pour aider les familles qui en font la demande.

#### **4) Elections des parents d'élèves 2020**

Mme de Fleurian demande aux représentants de parents d'élèves de l'aider à préparer les élections (découper les bulletins et les notices de vote, les mettre dans les enveloppes nominatives...) en septembre 2020.

4 représentants de parents d'élèves quitteront l'école car leurs enfants partent en CP à l'école élémentaire.

#### **5) Départ d'une atsem en juillet 2021**

Martine Bouchée, atsem chez les MS quittera l'école en juillet 2021.

Les enseignantes aimeraient qu'elle soit remplacée. Les municipalités ont expliqué au cours d'une réunion que cela ne serait pas possible pour des raisons budgétaires.

Mme de Fleurian explique que certains projets pédagogiques ne pourront plus être menés comme le carnaval par exemple.

Elle demande à ce qu'une personne soit présente à mi-temps pour aider la classe de GS ainsi que pour effectuer le ménage.

En effet, Martine Bouchée est présente 25h dans la classe et elle effectue 10h de ménage hebdomadaire, sans oublier les 3 jours de ménage à chaque « petite vacances » et la semaine de ménage pendant les grandes vacances.

#### **6) Règlement intérieur pour 2020-2021**

Un nouveau paragraphe est inscrit dans le règlement intérieur de l'école :

« SORTIES SCOLAIRES

Certaines sorties scolaires nécessitent la prise d'un pique-nique. Dans ce cas-là, les familles fourniront un repas froid. Il sera placé dans un sac à dos porté par l'élève, pas de glacière, pas de sac en bandoulière. »

Le conseil d'école adopte à l'unanimité ce nouveau paragraphe.

#### **7) Informations diverses / Rappels**

- Les représentants de parents d'élèves ont créé une boîte mail pour faciliter les échanges avec les familles : [pe.les.petits.epis28@gmail.com](mailto:pe.les.petits.epis28@gmail.com)

- L'Association de Parents d'Elèves (APE) est joignable :

par mail : [lespetitsmalinsdu28@gmail.com](mailto:lespetitsmalinsdu28@gmail.com)

sur la page facebook : APE Amilly Cintray les P'tits Malins du 28

- Les mairies de Cintray et d'Amilly diffusent le procès-verbal de chaque conseil d'école sur son blog.

L'ordre du jour étant épuisé le conseil d'école est clos. Fin à 18h05.

Vu le 25/06/2020

La directrice

Mme de Fleurian

La secrétaire de séance

Mme Bizard